



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI MARIANN – Constitution de société

Référence : L009664

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 22 avril 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION – Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Jean Mériadec HENAFF, notaire à VANNES, en date du 5 avril 2022, à VANNES. Dénomination : SCI MARIANN. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 4 rue d'Armagnac, 56300 Pontivy. Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1500 euros Montant des apports en numéraire : 1500 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés à l'exception des cessions entre associés qui sont libres. Gérant : Monsieur Yann GUEGAN, demeurant 4 rue d'Armagnac, 56300 Pontivy Gérant : Madame Marie-Laure CAUDAL, demeurant 4 rue d'Armagnac, 56300 Pontivy La société sera immatriculée au RCS de Lorient. Pour avis. Le notaire

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
